



AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Un avis est donné selon lequel la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la Commission) tiendra des audiences publiques en personne concernant la « mise en valeur de la phase 2 » de la Baffinland Iron Mines Corporation, une proposition de modification du projet de Mary River approuvé (n° de dossier CNER 08MN053). Les audiences publiques font partie du réexamen par la CNER des conditions du certificat de projet n° 005 de Mary River en vertu de l'article 12.8.2 du chapitre 12 de l'Accord du Nunavut et du paragraphe 112(1) de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*.

| LIEU | ENDROIT | DATE DE RENCONTRE | TYPE DE RENCONTRE |
|------------|-------------------------------|----------------------|---------------------------|
| Iqaluit | Cadet Hall | 2 au 4 novembre 2019 | Présentations techniques |
| | | 5 et 6 novembre 2019 | Table ronde communautaire |
| Pond Inlet | Salle communautaire Atakaalik | 8 et 9 novembre 2019 | Table ronde communautaire |

* REMARQUE : La CNER peut prolonger la durée des séances au besoin.

Procédure :

Les audiences publiques ainsi que la forme et le contenu des soumissions écrites respecteront les *Règles de procédures* de la CNER. Toutes les délibérations seront accessibles au public et aux médias et se dérouleront avec interprétation simultanée en anglais-inuktitut et, sur demande préalable, en anglais-français.

Participation :

Les parties souhaitant participer à titre d'intervenants officiels doivent déposer une demande de statut d'intervenant dûment remplie (qu'ils peuvent se procurer auprès de la CNER) au plus tard le **4 septembre 2019**. La CNER devra avoir reçu les commentaires écrits dont il sera tenu compte à l'audience publique au plus tard le **23 septembre 2019**. Pendant l'audience publique, toute personne souhaitant exprimer son point de vue devra s'inscrire auprès de la Commission le jour de l'audience afin d'être en mesure de formuler verbalement ses commentaires et ses questions pendant les portions de l'audience réservées à l'expression du point de vue du public.

Dates importantes :

Le **4 septembre 2019** : Date limite pour le dépôt des demandes de statut d'intervenant

Le **9 septembre 2019** : Octroi du statut d'intervenant par la CNER

Le **23 septembre 2019** : Date limite pour le dépôt des soumissions écrites finales

Le **15 octobre 2019** : Date limite pour le dépôt des réponses du promoteur aux soumissions écrites finales des parties

Le **23 octobre 2019** : Date limite pour la soumission du matériel de présentation à l'audience publique

Du **2 au 9 novembre 2019** : Tenue des audiences publiques à Iqaluit et à Pond Inlet, au Nunavut

Information :

Toute l'information déposée aux fins de l'évaluation sera accessible en ligne à partir du registre public de la CNER à nirb.ca/fr/project/123910. Pour en savoir plus sur les audiences publiques ou pour obtenir de l'aide pour trouver des documents particuliers, communiquez avec la CNER par téléphone sans frais au 1-866-233-3033 ou par courriel à info@nirb.ca.